L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 7 JUILLET 1874. 47me Année

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 7 JUILLET

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan,—Bottes, souliers et bredequins.

Par D. E. Morphy—au coin des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas.—Bottes, souliers et bredequins.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 28 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Bacon, 9 panies.—Voyez l'annonce d'encan, de M. D. E. Morphy.

La Question des Jetées et du Canal.

Les partisans du projet de M. Eads invoquaient comme principal argument en faveur du système des jetées, le prétendu succès des jetées construites à l'embouchure du Danube. Quand on avait cité l'exemple du Danube on avait tout dit. Or, il paraît que le succès des jetées faites à l'embouchure de ce fleuve est plus que problématique, car nous lisons dans le dernier numéro du *Memorial diplomatique*, en date du 20 juin 1874 :

La commission européenne du Danube se préoccupe en ce moment, paraît-il, de l'établissement d'un nouveau canal pour les vaisseaux passant du Danube à la mer Noire, la bouche de ce fleuve présentant d'insurmontables difficultés à la navigation, à cause des sables mouvants. On croit que le canal de Saint-Georges, qui passe auprès du canal de Souline, sera choisi dans ce but.

Louisiane.

La *Sentinelle de Thibodeaux* annonce que Cécile Vivian, secrétaire du trésorier de paroisse et professeur dans une école de couleur, s'est enfui au Texas en emportant $800 du fonds des écoles publiques.

Nous lisons dans le même journal :

M. Jesse Mitchell qui, il y a deux semaines, avait été sévèrement blessé sur la voie ferrée de Morgan, par un char à bras qui lui avait passé sur le corps, est mort lundi dernier des suites de ces contusions, dans la résidence de Mme Lawless. Le défunt était âgé de 28 ans et laisse une veuve et un enfant pour le pleurer.

Le *Sugar Planter* annonce que la compagnie des levées a fait un contrat avec S. L. James, du pénitencier, pour la reconstruction de la levée Hickey ; cette levée passera derrière l'ancienne résidence.

Les fermiers se plaignent d'avoir trop de pluies.

Nous lisons dans le *Shreveport Times* :

Les habitants des paroisses Bossier, De Soto, Webster et Caddo sont unanimes en faveur du parti blanc.

La sécheresse continue, nous apprend le *Times*, a réduit la récolte de maïs à néant. Le coton se présentait bien, mais on demandait de la pluie.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* :

A une assemblée des membres de la Ligue Blanche de la paroisse St Landry, tenue à Opelousas le 30 juin, un Comité Exécutif Central de l'aroisse a été choisi. Il se compose des sept personnes suivantes, savoir : M. D. Kavanagh, Lewis D. Prescott, Alcée Dupré, E. T. Lewis, M. G. May, François Robin et Paul Lambert.

La Ligue Blanche de la Paroisse Ste-Marie fait des progrès rapides et immenses. Deux éminents Républicains, le soutien du parti dans cette paroisse, se sont joints à l'organisation. La Ligne de démarcation est si strictement définie qu'il faudra qu'ils entrent dans la Ligue Blanche ou qu'ils passent dans le camp des nègres.

Le *Courrier* nous apprend que le meeting pour l'organisation de la Ligue Blanche qui a eu lieu le 28 juin à Vermillonville paroisse Lafayette, a été très enthousiaste. Il y avait 500 personnes. Les orateurs ont été le général Alexandre DeClouet, le général Alcibiade DeBlanc, M. E. T. Lewis et l'honorable C. H. Mouton. La Ligue Blanche est maintenant organisée dans les paroisses St Landry, Lafayette, St-Martin et Ste-Marie.

CONCERTS D'ÉTÉ.—Nous rappelons aux amateurs de musique qu'il y a ce soir concert à la Salle Grunewald. On sert des glaces et d'excellents rafraîchissements dans les salles qui entourent la salle de concert. Tout se réunit donc pour attirer la foule à ces soirées. Ajoutons que le programme de ce soir est varié et attrayant et que l'orchestre de Robert Meyer exécute d'une façon remarquable la musique des grands maîtres.

COLLÉGE COMMERCIAL DE SAINT STANISLAS.—Nous avons reçu une invitation pour assister aux exercices de fin d'année du collége Stanislas, à la Baie St. Louis, le 15 courant. Les élèves partiront le 16 pour aller dans leurs familles.

LIGNE DE STEAMERS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS A LIVERPOOL.—Le steamer "State of Louisiana" qui vient de faire cette traversée en 18 jours, rapidité inouïe jusqu'à présent, appartient à cette ligne qui se compose de neuf steamers allant d'ici dans plusieurs ports d'Europe, et du "State of Minnesota" qui va directement à Liverpool. On trouvera plus loin une notice relative à ces divers services et contenant les prix très variés de ces divers traversées. Les billets pour tout le voyage, aller et retour, sont bons pour 12 mois. Tous ces steamers ont des installations de premier ordre et le service y est parfait.

C. H. Zimmermann, 120 rue du Canal offre de très bonne montres à $11.

COURSE AUX EAUX DE LA VIRGINIE.—En prenant la voie de Louisville pour aller de la Nouvelle-Orléans aux eaux de la Virginie, on a les chars Pullman sans changer jusqu'à l'Ohio. De Louisville on fait une délicieuse course sur cette rivière jusqu'à Cincinnati et de là on arrive à sa destination par le chemin de fer du Chesapeake et Ohio, après avoir traversé un pays pittoresque et magnifique. Les billets pris seront bons pendant 30 jours pour aller et revenir.—Voyez l'annonce.

VINS, LIQUEURS, CONSERVES.—Nous appelons l'attention du commerce sur l'annonce de la maison C. Cavaroc & Son, de la rue Decatur No. 30. Cette maison a reçu par le navire français Tamesi et le steamer Minnesota venant de Bordeaux, un envoi considérable de vins rouges et blancs en barriques, demi barriques et caisses, des marques les plus estimées, du champagne Roderer des liqueurs fines, des conserves etc. Voir l'annonce pour plus de détails.

VINS, EAUX-DE-VIE.—MM. Bercier & de Smet, rue Tchoupitoulas No 5, seuls agents de vente pour le Sud des eaux-de-vie de Jules Robin & Co., viennent de recevoir par le *Minnesota* et le *Tamisi*, et ont à vendre une grande consignation de vins, cognac, caisses de cerises, amers de Leslie, lager bier, sparkling ale, le tout portant des marques bien connues et des plus estimées. Voyez l'annonce.

VINS ET EAUX-DE-VIE.—La maison d'importation J. Maudip, 57 rue Decatur, vient de recevoir par le steamer *State of Minnesota* et le navire *Tamesi*, un fort envoi de vins rouges et blancs, un lot de la liqueur l'Ermite de Bordeaux, des cognacs en caisses et en pipes, et de la bière "Guinness stout" et "Bass' Ale." Les acheteurs trouveront à traiter avantageusement avec cette maison.

C'est pour si peu, vraiment,
Que vous auriez grand tort
De ne pas prendre à la Loterie.
C'est pour si peu, vraiment,
Que vous auriez grand tort
De ne pas prendre à la Loterie.
C'est pour si peu, vraiment,
Que vous auriez grand tort
De ne pas prendre à la Loterie.
Tirage, samedi, 11 juillet.

ZIMMERMANN, 120 rue du Canal, paye le plus haut prix pour le vieil or, le vieil argent et les diamants.

Un manifeste du comte de Chambord.

Un télégramme de Paris du 3 juillet, nous transmet le texte d'un manifeste du comte de Chambord. Il ne s'agit plus d'une lettre adressée à un ou plusieurs amis et livrée à la publicité pour faire connaître les idées du prétendant, c'est une bonne et belle proclamation adressée au peuple français. Les journaux de France et d'Angleterre n'hésitent pas à dire que ce manifeste enlève au comte de Chambord le peu de chances qu'il conservait encore de monter un jour sur le trône de France. Si le descendant des Bourbons et ses conseillers ont cru que ce document pouvait avoir un autre résultat, il faut qu'ils aient d'étranges illusions sur les opinions de la majorité des Français.

Que le comte de Chambord élevé et nourri dans les idées des siècles passés, tenu pour ainsi dire en charte privée, ne connaisse ni la France ni les Français, cela n'a rien d'extraordinaire, mais comment en est-il de même des députés, ses conseillers, qui participent tous les jours, à la vie politique de la nation. C'est ce que nous ne pouvons comprendre. Ils ne pouvaient ignorer que les déclarations du manifeste contre le régime parlementaire, aliéneraient au prétendant tous les membres du centre droit et que cette exposition de principes, loin de ramener les royalistes constitutionnels au drapeau blanc, les écarterait à tous jamais.

Au fond, le comte de Chambord a raison de repousser cette théorie royaliste, batarde et fallacieuse qui consiste à faire d'un roi un simple mannequin, mais c'est précisément la théorie chère à la majorité des royalistes de l'Assemblée, et, en la répudiant, il réduit ses forces à la petite phalange des 58 députés qu'on a surnommés les chevaux-légers.

En réalité, on peut dire que la légitimité, en France vient de brûler son dernier vaisseau. Le gouvernement a fait saisir l'*Union* qui avait publié le manifeste, et le ministère a saisi l'occasion pour déclarer à la tribune que le pouvoir délégué au maréchal Mac-Mahon par l'Assemblée, était irrévocable pendant la durée du terme de sept ans fixé par la loi.

Cet autre incident dans la politique française déjà si mouvementée, va amener de nouvelles complications. L'extrême droite, désormais en lutte ouverte avec la droite et le gouvernement, va se prononcer en faveur de la dissolution, et si Mac-Mahon et ses ministres ne parviennent pas à reformer une nouvelle majorité avec les deux centres, la dissolution de l'Assemblée sera inévitablement prononcée et cette dissolution ouvrira la porte à une nouvelle crise, dont les agitations, au lieu de se confiner aux partis dans l'Assemblée, s'étendra à tout le pays.

Le rejet de la proposition Périer par la commission des Trente, ne permet pas d'espérer une entente entre les deux centres qui, seule, pourrait éviter la dissolution.

Voici le texte du document sur lequel le comte de Chambord avait fondé avec si peu de raison, des espérances qui ont été promptement déçues.

Français ! Vous avez eu besoin d'expédients temporaires de salut. Le pays paraît être maintenant à la veille de nouveaux dangers. La France a besoin de la royauté. Ma naissance m'a fait votre roi. Je manquerais au plus sacré de mes devoirs, si je négligeais de faire un suprême effort pour renverser les obstacles que créent les préjugés.

Je n'ignore pas les accusations portées contre moi. J'ai gardé le silence afin de ne pas ajouter aux embarras de l'illustre soldat qui vous protége. Mais l'accumulation des erreurs et des mensonges ne me permet plus de garder le silence.

On a prétendu inférer de mes déclarations précédentes que je plaçais le pouvoir royal au-dessus des lois et que je rêvais une combinaison gouvernementale fondée sur des idées d'absolutisme et d'arbitraire. La monarchie chrétienne française est une monarchie limitée par son essence même. Elle n'emprunte rien aux gouvernements de hasard qui promettent une prospérité sans bornes et qui conduisent à la ruine.

Cette monarchie limitée admet l'existence de deux chambres ; l'une nommée par le Roi et l'autre élue par la nation, suivant le suffrage légalement établi. L'union du peuple et du roi a permis aux anciens monarques de résister pendant des siècles aux machinations de ceux qui cherchaient à dominer le peuple en luttant contre le Roi.

Il n'est pas vrai que ma politique soit contraire aux aspirations du pays. Nous désirons tous deux un pouvoir fortement réparateur que peut seule donner une alliance durable avec la monarchie.

Je désire que les représentants de la nation soient de vigilants auxiliaires pour l'examen des questions qui leur sont soumises mais nous ne devons pas avoir de stériles luttes parlementaires, d'où le souverain sort impuissant et affaibli. En rejetant la formule étrangère et importée d'un "roi qui règne et ne gouverne pas," je sens que je suis d'accord avec une immense majorité.

Je suis prêt, comme avant. La maison de France est sincèrement réconciliée. Faisons trêve à nos divisions. N'est-il pas temps de rendre à la France sa prospérité et sa grandeur avec une royauté vénérable ?

—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Une scène tragique a eu lieu avant-hier dans la cour de justice à Yonkers.

Une affaire civile intentée par Pierre Milliot à son beau-père Auguste Lachaume, Français l'un et l'autre, se plaidait devant le juge Gifford. Au moment où, après de longs débats, le procès allait être ajourné, Lachaume tira tout à coup un revolver et, s'avançant vers M. James P. Sanders, avocat de la partie adverse, lui envoya une balle à l'épaule gauche. M. Sanders, grièvement blessé, se réfugia auprès du juge pour lui demander sa protection. Lachaume le poursuivit tenant toujours le revolver au poing et tit feu une seconde fois sur le malheureux avocat qui fut atteint au côté gauche, un peu au-dessus de la hanche, et tomba aussitôt baigné dans son sang.

Il n'y avait alors dans la salle d'audience que le juge, les deux avocats, leurs clients, l'interprète et les sténographes. Aucun d'eux ne songea à intervenir, tous étaient saisis d'effroi, et le juge notamment tremblait de tous ses membres. Il allait même jusqu'à demander grâce pour sa vie lorsque Lachaume lui passa son revolver en lui disant d'un ton poli : "Ce n'est pas à vous que j'en veux, M. le juge."

Les deux détonations attirèrent une foule de curieux dans la salle, et tous furent frappés de stupeur en apprenant ce qui s'était passé. Lachaume sortit sans être inquiété le moins du monde et se rendit droit au poste de police pour se constituer prisonnier. Interrogé sur le motif qui l'avait poussé à commettre ce crime, Lachaume a répondu que M. Sanders ne cherchait qu'à le ruiner depuis une quinzaine d'années.

Le blessé se trouve dans un état critique, mais on pense qu'il en reviendra.

Lachaume, qui est âgé de 55 ans, possède une petite ferme où il cultive des légumes et des fleurs à un mille du centre de la ville sur la route de Saw Mill River. Il tient en outre dans North Broadway un magasin où il vend les produits de son terrain.

OLIVE LACEY.—Nous avons reçu des éditeurs J. B. Lippincott & Cie., de Philadelphie, le nouveau roman de Anna Argyle, *Olive Lacey*. C'est un récit de la rebellion irlandaise en 1798. On trouvera cet ouvrage chez J. A Gresham, libraire à la Nouvelle Orléans.

GRANDE IMPORTATION DE VINS.—M. Ant Lanata, rue Jefferson Nos 9 et 11, annonce qu'il a reçu par les derniers arrivages une vaste consignation de vins rouges de divers crus, des caisses de cerises à l'eau de vie de la nouvelle récolte, du vinaigre et de vin blanc de Cessat et 50 caisses de petits pois de Ronderet. Toute cette importation mérite l'attention des consommateurs.

Il y a trois gros lots
De $10,000 chacun,
Oh ! que c'est beau !
Il y a trois gros lots
De $10,000 chacun,
Oh ! que c'est beau !
Il y a trois gros lots
De $10,000 chacun,
Oh ! que c'est beau !
Qui veut gagner un des gros lots ?

Assessements Nos 166 et 167. Voyez dans la colonne des avis spéciaux la mort de Werner Kick et de Alfred Roussel ; payables au bureau de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie et d'assistance et de bienfaisance de la Louisiane, rue du Camp No 19.

A chaque tirage, nombre de gagnants
Publient leurs remerciements.
Pourquoi ne gagneriez-vous pas ?
La chose est fort possible.
A chaque tirage, nombre de gagnants
Publient leurs remerciements.
Pourquoi ne gagneriez-vous pas ?
La chose est fort possible.
Elle est même fort probable ;
Essayez seulement.

MEUBLES.—Vous parlez de meubles à bon marché ; mais les prix que vous me dites avoir payés ne sont pas d'une modicité extrême. Nous connaissons un endroit où ils se vendent encore à des prix plus avantageux pour l'acheteur. Allez chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, et là vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles solides et élégants à des conditions de prix qui vous surprendront. Vous aurez beaucoup de choses pour peu d'argent.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Réunion du comité central démocratique.

Les membres du comité central démocratique de l'Etat se sont réunis, hier matin, à huis clos. La plupart des membres des campagnes s'étaient rendus à l'appel du président, M. Emile Lasère.

Après lecture d'une lettre du gouverneur McEnery, exposant ses vues et ses opinions, on a discuté longuement l'opportunité d'une convention d'Etat, et la séance a été levée jusqu'à sept heures et demie du soir.

Dans la soirée, il a été décidé que la convention serait convoquée. Elle devra siéger à la Nouvelle Orléans dans les premiers jours de septembre. Un comité de sept membres a été nommé pour rédiger une adresse à cet effet et les membres de ce comité se réuniront aujourd'hui à midi.

Meeting Démocratique du 4ème Ward.

Les démocrates du quatrième ward se sont réunis hier soir dans le but de se réorganiser pour la campagne électorale prochaine et d'élire leurs délégués au comité exécutif de paroisse.

L'Assemblée a été appelée à l'ordre par le capitaine Scott et les officiers suivants ont été choisis : Président, John Lemonier, secrétaire Edward Keena. Délégués—Amilcar Fortier et Paul Waterman.

La résolution suivante a été proposée et adoptée à l'unanimité :—Résolu, que les remerciements du club démocratique du quatrième ward et de tous les démocrates de l'Etat de la Louisiane sont dûs au *Bulletin* et à l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, en raison de leur défense énergique des droits du peuple ; et, en conséquence, ils sont désignés comme devant être les deux journaux officiels du club.

Organisation d'une Ligue Blanche dans le Sixième Ward.

Les conservateurs du sixième ward ont eu un grand *mass-meeting*, hier soir, dans le but d'organiser une ligue blanche, qui sera connue sous le nom de "Ligue Blanche de la ville du Croissant du sixième ward".

L'assemblée était très considérable et surtout très enthousiaste, et après l'adoption d'une plateforme à peu près semblable à celle de nos citoyens de la paroisse St-Martin, les officiers suivants ont été élus : Président, P. M. Lauve ; 1er vice-président, Auguste Cabiran, 2nd vice-président ; Charles Keller, secrétaire, Frank Duplessis et S. Toca, trésorier, Eugène Meatier.

L'unique bagarre du 4 juillet.

Dans l'après-midi de samedi, un nègre plus que raisonnablement ivre, s'est mis à faire un *speech* incendiaire à d'autres nègres rassemblés au coin des rues Canal et Wells, devant le café de M. Louis Superville, agitant en même temps un rasoir au-dessus de sa tête, comme pour donner plus de force à ses paroles.

Un employé de la station de police du port passait en ce moment et a mis un terme à l'éloquence de l'Africain.

L'orateur n'a été réduit au silence, cependant, et ne s'est décidé à marcher à la *calaboose*, qu'après que le gardien de la paix lui eut tiré un coup de pistolet et qu'une balle eut passé à une proximité dangereuse de sa tête.

Cette seule et unique tentative de "*massacre*" a donc été étouffée avant d'avoir pu prendre des proportions de nature à justifier les prédictions du Picayune.

Il est vrai qu'il pleuvait.

Un dernier mot de la société protectrice des animaux.

La société protectrice des animaux n'a pas pu protéger ses propres membres et quoiqu'elle ait fait parler d'elle plus que de raison, elle est en ce moment à l'état de chose qui furent et ne sont plus. Renversée par deux cours, dont l'une supérieure, qui l'ont déclarée inconstitutionnelle, cette pauvre société est bien morte à tout jamais, et M. Bernau, cette grande âme incomprise du vulgaire, se vengera probablement en élevant des coqs de race qu'il fera battre au "*cock pit*," rien que pour gagner l'argent de ceux qui par leurs réclamations ont aidé à le détrôner.

Samedi, on a vendu aux enchères publiques tous les animaux restés aux épaves pour le compte de la ville. On dit que ces pauvres bêtes ne se possédaient pas de joie de quitter un endroit où les disciples de M. Bernau les laissaient mourir de faim.

Capture de trente femmes.

Dans l'après-midi de dimanche, plusieurs officiers de police ont attaqué et mis en déroute un corps d'armée de quarante amazones et ont fait trente prisonnières, accusées d'avoir troublé la paix publique.

Conduites devant le juge de paix Falls du septième precinct, les trentes guerrières vaincues ont été condamnées à trente jours de séjour à la prison de paroisse, afin de méditer dans la retraite sur les vicissitudes de la vie humaine.

Le juge Falls a déclaré qu'il commençait à s'apercevoir que la clémence était une faute grossière, et qu'il était décidé à essayer maintenant un peu de sévérité.

Le juge Falls a raison, pour un grand mal il faut des remèdes énergiques. On s'est trop habitué à considérer l'indulgence comme un signe de faiblesse.

Arrestation d'un prisonnier en rupture de ban.

Vers six heures, dimanche soir, le policier McNamara a capturé un certain Edward Thomas, au marché Poydras, qui avait été condamné en août 1871 à cinq années de travaux forcés pour tentative de meurtre, mais qui avait réussi à s'évader pendant le trajet de la Nouvelle-Orléans à Baton-Rouge.

Edward Thomas a été conduit à la prison de paroisse, où il restera jusqu'à ce qu'il ait fait ses malles pour le pénitencier.

Une Querelle.

M. Alexander Dalsheimer, l'avocat, a eu une petite difficulté, hier soir, au coin des rues Bassin et Commune, avec un certain James Casey, pas un frère du beau-frère de Grant, qui s'est terminée par un coup de pistolet tiré par M. Dalsheimer.

Personne n'a été blessé et il y a eu plus de bruit que de mal.

Un feu de cheminée.

Hier après-midi, vers quatre heures, le feu a pris à la cheminée de la maison sise rue Casacalvo, près Espagne, appartenant à Jean Lizambille et habité par lui.

L'alarme a été donnée, mais quand les pompiers sont arrivés le feu était éteint sans dégats.

Mort de ses blessures.

Un petit garçon blanc âgé de neuf ans, du nom de Léon Lousteau, qui avait été assailli et battu de la façon la plus cruelle, il y a deux mois, par un jeune mulâtre du nom de Joe Boxell, âgé de quatorze ans, est mort samedi dernier à sept heures du soir, à la résidence de ses parents, rue Trémé No. 12. Le coroner Grayer fera une enquête aujourd'hui à 10 heures.

Secours pour les inondés.

Voici la liste des souscriptions reçues à la mairie pour les victimes de l'inondation, le 2, le 3 et le 6 juillet, formant un total de $14,445 71 et portant les fonds de secours en caisse à $201,966 87.

Johnson Wilson & Cie., libraires New-York	$ 100 00
Produit d'une foire donnée au profit des inondés à San Francisco et dirigée par Mmes Herman, Eastland et Ford, $12,000 en or, faisant	13,239 00
Cassel, Petter & Galpin, libraires, New-York	25 00
J. Searl, libraire, New York	20 00
Galveston, Texas, produit d'un concert donné par des amateurs	89 50
Souscriptions de l'honorable Gerrit Smith et de six autres citoyens	579 70
Première église Presbytérienne de Princeton, New Jersey	127 31
Ada M. Piper, de Cleveland, Ohio	3 00
Baltimore, Board of trade	23 50
Produit du concert donné à la salle Grunewald, lundi soir, 27 juin	215 70
Anonyme de Chicago	30 00
S. V. Houghton, Mississippi	10 00
Total	$14,445 71

Acquittement du sergent McCann

L'affaire de M. Numa Aragne contre le sergent McCann et ses complices qui l'avaient arrêté injustement et maltraité, a été jugée hier.

Le jury a été formé et après l'exposition des faits, il a présenté un verdict d'acquittement.

TEMPERATURE.—6 juillet 1874. Thermomètre de C. Duhamel, opticien, Fahrenheit. Centigrade.

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	78	26
12 M.	84	29
3 P. M.	92	33
6 P. M.	90	32

—Nous lisons dans la *Patrie* :

"On sait que pour se justifier d'avoir été un des plus ardents plébiscitaires, M. Laboulaye s'est écrié : "Je suis un de ceux qui ont été indignement trompés."

Au sortir de la séance, un député de l'appel au peuple a demandé à M. Laboulaye à quelle époque il s'était reconnu comme indignement trompé. Est-ce au 15 juillet 1870, quand vous avez été porté sur la liste des sénateurs à nommer ? Est-ce quand M. de Gramont a nommé l'un de vos fils secrétaire d'ambassade, place qu'il occupe encore ? ou quand M. Emile Ollivier a nommé votre fils juge à Paris ?

L'honorable député de la Seine n'a pas pu préciser."

—Des délégués de l'extrême droite sont partis ce matin pour Frohsdorf afin de décider le prétendant à venir demeurer à Chambord.

Réussiront-ils ? Il est permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, MM. L.... B.... et de C.... vont faire tous leurs efforts pour persuader à M. le comte de Chambord qu'il aurait beaucoup plus profitable, au point de vue des intérêts dynastiques, qu'il vînt habiter en France, dont il connaît très peu la population. (Patrie)

—De tous les ambassadeurs étrangers, celui qui suit avec le plus d'assiduité les séances de l'Assemblée, c'est le prince Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne.

Hier, il y assistait et semblait prendre le plus vif intérêt aux discussions qui s'agitaient devant lui.

Dans les cercles politiques, on le dit plus occupé que jamais à des idées pacifiques pour régler les rapports entre la France et l'Allemagne. (Patrie)

—Dans le Midi, dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales surtout, les radicaux ne cessent d'adresser aux royalistes des "avis" anonymes menaçants. Ces "avis" annoncent la prochaine arrivée au pouvoir "du député Gambetta" et de "classes sociales qui ont toujours souffert."

On n'a pu découvrir encore les auteurs de ces placards affichés la nuit, et que la police locale a le soin, bien entendu, de faire disparaître dès le jour venu.

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

"Des poursuites sont dirigées par le parquet contre les journaux le *Figaro* et la *France*, pour avoir reproduit des fragments d'articles politiques publiés par Rochefort dans les journaux américains."

—La *Gironde* mentionne la disparition de M. C...., agent de change à Bordeaux. Ses dettes s'élèveraient à une somme considérable : on parle de plus d'un million. Le tribunal de commerce a rendu un arrêt d'urgence, et les mesures judiciaires sont prises pour protéger, autant que possible, les intérêts des créanciers.

Le 17 juin, à l'occasion du 28e anniversaire de son avènement, le Pape a reçu le Sacré-Collége. Le cardinal Patrizzi a lu une adresse de félicitations à laquelle le Saint-Père a répondu. Le Pape a reçu ensuite les gardes-nobles, les anciens officiers de l'armée pontificale, et un plus grand nombre de familles italiennes et étrangères.

La *Voce della Verità* annonce la prochaine arrivée de M. de Lorenzana, ambassadeur d'Espagne auprès du Vatican. Ce journal ajoute : Nous croyons que M. de Lorenzana sera reçu au Vatican à titre purement officieux."

—Un homme qui a joué un certain rôle pendant la Commune, Masseunt (dit de Marancourt), vient d'être condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

MORT D'UN DESCENDANT DE CHARLEMAGNE.—Un homme vient de mourir dans un âge avancé ; il fit peu de bruit pendant sa vie, et sa fin, quelque obscure qu'elle soit, a pourtant une véritable importance. Avec lui, si nous acceptons des renseignements puisés à bonne source, s'est éteinte la descendance légitime et directe de Charlemagne. M. de Reynal comptait parmi ses ancêtres Louis IV, dit d'Outre-Mer. Sa généalogie s'appuie de titres authentiques, contresignés et scellés par les différents rois de la famille des Capétiens.

—Un tremblement de terre, qui a duré deux secondes au moins, dit le "Mémorial des Pyrénées," s'est fait sentir fortement, mercredi à neuf heures et demie du soir, aux Eaux Chaudes. Des personnes qui se promenaient sur la route nationale, du côté de Laruns, ont entendu rouler des cailloux sur les travers de la montagne de Gourcy.

Dans l'établissement thermal et dans les maisons des Eaux-Chaudes, tout le monde a fortement senti la secousse, notamment ceux qui étaient couchés dans leur lit.

La secousse a été ressentie à Mauléon et à Oloron, mais elle n'a nulle part occasionné d'accident.

—C'est à qui racontera le plus grand nombre d'anecdotes sur Martainville. Mes confrères me permettront peut-être d'en citer une qu'ils ont négligée :

L'auteur du *Pied de Mouton* achète près de Paris—au Pecq, je crois—une petite maison de campagne avec jardin.

Le jour de son installation, étant accoudé à la fenêtre, il poussa machinalement le cri de : Vive le roi !

Ce cri fut immédiatement répercuté trois ou quatre fois par l'écho, du moins il le croyait.

—Il y a ici un fameux écho, dit Martainville à son jardinier.

—Non, monsieur, répondit celui-ci : c'est mon gamin qui s'amuse à cela toutes les fois qu'il entend quelqu'un crier un peu fort ; beaucoup de personnes s'y trompent comme vous, tellement l'écho est bien imité !

L'idée vint à Martainville de mystifier plusieurs de ses amis qui devaient dîner chez lui quelques jours plus tard.

Il donna, en conséquence, ses instructions à l'enfant, qui devait, dissimulé dans un coin du jardin, reproduire tous les cris qu'il entendrait venir de la fenêtre.

Au jour indiqué, et à la fin du repas, Martainville, après avoir parlé à ses invités du merveilleux écho qui existait dans sa propriété, s'approcha de sa fenêtre et cria à pleins poumons :

—Echo, es-tu là ?...

—Oui, monsieur Martinville, répondit l'écho.

Jugez des rires qui accueillirent cette réponse. Martainville, un peu stupéfait d'abord, finit, dit-on, par partager la gaieté de ses amis.

☞ M. Henri Dufel, Jr., secrétaire de la Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, nous informe que le Grand Festival annuel qui devait avoir lieu aux Fair Grounds, hier, à l'occasion du 4 juillet, a été renvoyé, pour cause de mauvais temps, au samedi et au dimanche 18 et 19 de ce mois.

QUINCAILLERIE.—Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, &c ? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos. 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage ? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux pour bois, etc ? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 565, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

☞ On peut attribuer à la négligence criminelle des médicaments préventifs la majorité des maux qui affligent l'humanité. C'est un fait bien acquis, après une expérience de [illegible] ans, que l'usage des Amers de Hostetter, mettra une constitution, même faible de nature, dans un tel état de défense qu'elle pourra résister aux causes les plus intenses du mal, telles que la maligne influence des miasmes, l'eau malsaine, la chaleur excessive, l'humidité, le froid, les changements subits de la température, etc.... [illegible]

Succès basé sur le mérite.

Les drogueries qu'ils vendent en gros et en détail [illegible] généralement qu'aucune des médecines [illegible] public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du phénomène, nous la trouvons dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections "pulmonaires ; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriété qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des témoignages vivants. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1872.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

3juin—6f v&d — R. L. SMITH & Co.

Décédé, lundi soir, 6 juillet 1874, à 7 heures moins un quart, à l'âge de [illegible] ans et deux mois, PHILIP GEHLBACH, Sr., natif de Bergzabern, Bavière Rhénane, (Allemagne), et résidant en cette ville depuis [illegible]. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses gendres Adam Heimann, Hugo Wunschig et James W. Kennedy, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu Cedit après-midi à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire No247, Chemin du Bayou, entre Prieur et Johnson.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans, 7 juillet 1874. Avis est donné aux membres de cette société de la mort de WERNER KICK, décédé à la Nlle-Orléans le 20 novembre 1873, de la mort de ALFRED ROUSSET, décédé à la Nlle-Orléans le 19 décembre 1873. Ils sont requis de payer les assessments Nos 166 et 167 au bureau de la Société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 75 pour chacun de ces décès d'ici au 12 août 1874, à 4 heures de l'après-midi. — R. W. YOUNG, Secrétaire.
7juil au 12juil

Système Randon.

Il est bon de faire savoir au public que F. RANDON, teinturier, rue Bienville, est l'auteur d'un système nouveau et infaillible pour le parfait blanchissage et le remise à neuf des couvertures de laine blanche, quel que soit leur mauvais état et à quelque usage qu'elles aient servi. [illegible] Europe. On peut voir chez lui des spécimens de nettoyage [illegible]

Paroisse St-Bernard, 3 juillet 1874.
A Mme J. L. Estrade.

Paroisse St-Bernard.

Je déclare, publiquement et de mon plein gré, que ma conduite envers vous a été [illegible] que j'ai eu tort de vous insulter. Je déclare de vous connaître personnellement [illegible] je retracte ainsi ma déclaration.

7 juillet—1f — MARIE VERGERET.

AVIS.

☞ Le navire français TAMESI, capitaine Glenet, venant de Bordeaux, est en déchargement.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée. Les marchandises non réclamées seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.

7 juillet—3f — C. CAVAROC & SON, 30 rue Decatur.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire TAMESI ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

7juillet—3f — C. CAVAROC & SON, 30 rue Decatur.

En débarquement du navire TAMESI, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés :

[illegible — liste de barriques de vin, caisses de liqueurs, conserves]

7juillet—3f — C. CAVAROC & SON, 30 rue Decatur.

En débarquement du steamer MINNESOTA venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés :

130 Barriques vin rouge Côtes de Clairac,
10 Caisses 12 bouteilles Punch de Suède.

7juillet—3f — C. CAVAROC & SON.

BERCIER & DE SMET,

seuls agents pour le Sud de Jules Robin & Co. COGNAC,

Offrent en débarquement du "Minnesota" et du "Tamesi" :

200 caisses Cerises Toussaint-Coccard,
25 barriques vin de propriétaire,
[illegible]
— EN MAGASIN —
[illegible]

7 juil—3f

B. F. SIMMS,

Au No. 28 de la rue Natchez,

Agent des "Mississippi Mills"

ETOFFES laine de printemps, d'été et d'automne—jolie genres.

TWEED, couleurs assorties.

COTONS.

OSNABURGS, 8 oz.

COTON épais pour draps

COUTIL écru épais,

DOESKINS épais,

JEANS blancs épais, couleurs assorties.

ETOFFES coton en couleur,

GINGAS épais, blanc brune, etc.

FILS LAINE, toutes grosseurs, 5 à 12.

FILS A COUDRE, 1 à 4. — 7 juillet—1m

En débarquement

du vapeur "State of Minnesota," navire "Tamesi" et en magasin.

200 barriques vin rouge "Chateau Bellevue"
[illegible]
A vendre par — J. MANDIN, 57 rue Decatur.
7 juil—3f

En débarquement du steamer STATE OF MINNESOTA

et du navire TAMESI, venant de Bordeaux

200 BARRIQUES vin rouge St. Estèphe, P. Clermont & Cie.
200 barriques vin rouge de A. Soudres,
100 barriques vin rouge E. Reyssac & Cie.,
400 caisses cerises à l'eau-de-vie, nouvelle récolte,
10 barils vinaigre de vin blanc, Cessat.
10 caisses petits pois fins et verts de Ronderet.
4 boucauts fécule en paquets.

A vendre par — ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson, ent. Chartres et Decatur.
7 juillet—3f

Perdue.

DANS la journée de dimanche, 5 juillet, une vache créole noire, [illegible] En la ramenant au coin des rues [illegible] aux Petites Sœurs des Pauvres, qui dirigent l'hospice, seront bien récompensés à la personne qui, ayant trouvé la vache, viendra bien leur faire savoir où il faut aller la chercher.

LE DOCTEUR A. W. de ROALDES a l'honneur d'annoncer à ses clients et amis, ainsi qu'à ceux du Dr M. Escoubas, qu'étant de retour d'Europe, il reprendra à partir de ce jour l'exercice de sa profession.

OFFICE : Encoignure Magasin et Natchez, (au dessus de la bâtisse Morgan.)

Consultations ; de midi à 2 heures.

Résidence : 415 rue Decatur entre Mandeville et Marigny. — 3juil—1m

Mr. P. REMY

ANNONCE à sa clientèle qu'il vient de transférer son Salon de BARBE ET COIFFURE de la rue d'Orléans 30 à la rue ROYALE No 100, encoignure St. Pierre.

On demande un bon ouvrier barbier. — 6juil—3f

MAURICE MANADÉ. — LAURENT LACCASSAGNE.

Manadé & Laccassagne,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES et marchands de produits de la campagne, No 59 de la rue Vieille-Levée, [illegible]

Salle Grunewald.

Cinquième Concert d'Eté.

MARDI, 7 JUILLET 1874, A 8 HEURES.

L'E grand orchestre du Prof. ROBT. MEYER exécutera des morceaux de musique classique et de la musique d'opéra. M. RECH jouera un solo sur le violon et R. [illegible] sur le trio. La souscription est de $1 les douze billets. Le prix du billet est de 25 cents. Le prochain concert d'été a lieu VENDREDI, 10 juillet. 7juil—1f

Billets d'excursion (aller et retour)

POUR LES
SOURCES DE LA VIRGINIE,
via Louisville.

Les voyageurs partis de la Nouvelle-Orléans [illegible] Louisville, Cincinnati [illegible]

Ces billets sont bons, quand on va à l'Est, pendant trente jours à dater du jour de la vente et, pour le retour, jusqu'au 1er novembre.

[illegible]

Demandez les billets pour les sources de la Virginie, via Louisville.

C. F. ATMORE,
Agent général pour les passagers et les billets.
7juil—1f, 19, 27

A la Renommée des Sirops.

73.........Bienville.........73
NOUVELLE-ORLÉANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE
ANANAS,
SALSEPAREILLE

VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

Louisiana Savings Bank

AND SAFE DEPOSIT COMPANY.

Au No 51 de la rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1874.

Cette banque ayant augmenté son Capital et l'ayant porté à

Un demi million de piastres.

offre une excellente garantie à ses déposants en [illegible]

C'est le moment d'ouvrir des comptes dans le département des épargnes, car un nouveau trimestre commence le 1er juillet, date à partir de laquelle, un intérêt de SIX pour cent sera alloué. L'intérêt des derniers mois sera payé, sur demande, à dater du 1 juillet.

E. C. PALMER, président.
JOHN S. WALTON, Caissier.

E. F. MIOTON.

67.........RUE ROYALE.........67.

ANNONCE au commerce et au public, qu'il vient de rouvrir son magasin de porcelaines, cristaux, verreries, faïences, ustensiles de ménage etc. et qu'il est en mesure de vendre tous les articles [illegible] au-dessous des prix courants. De grands avantages seront offerts aux marchands de la ville et de la campagne. 20 juin—1m

F. Laborde,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC.
No. 21, rue Bienville.

CHAMBRES GARNIES.

Avec ou sans Pension,
214 Rue St. Louis.

PRES MARAIS.

Hôtels, Restaurants, &c.

GRAND ILE,

Pension Privée.

PRIX de la pension $10 par mois, $2 par semaine, $2 par jour. [illegible]

L'Hôtel de la Grand'Ile.

[illegible]

Pension à la Passe-Christian.

Mme BEREAU, domiciliée à la Passe-Christian, [illegible]

Warm Springs,

COMTÉ MADISON, Caroline du Nord,
J. A. SAMPLE
Surintendant général.

[illegible]

Sources de Bladon—Alabama.

[illegible]

Montgomery White Sulphur Springs.

L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. [illegible]

Hotel et Restaurant

ABRI PASCAGOULA.

[illegible]

JOS. PACTEAU.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de rouvrir son établissement [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

[illegible]

BEAUX MEUBLES

AUX PRIX COURANTS.

[illegible]

MORRISON & WOODWARD.

M. B. MORRISON, — T. J. WOODWARD,

Autrefois Morrison, Buck & Co.

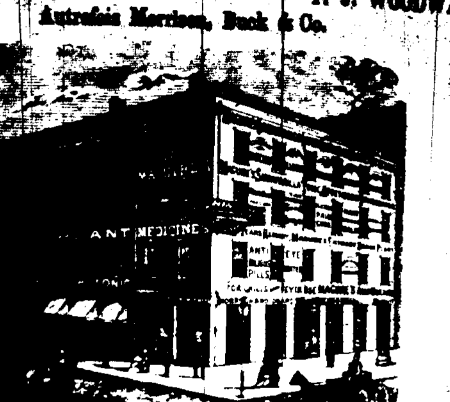

Marchands Commissionnaires,

AGENTS POUR

STRAIGHT KENTUCKY WHISKIES,

Agents et co-Propriétaires des Fabricants

DANS LES ETATS DU SUD,

DES

Médicaments de Famille de Maguire.

DEPOT DU SUD,

Coin Canal et Magazine,

NOUVELLE-ORLEANS.

LES GRANDES DÉCOUVERTES MÉDICALES DU SIÈCLE.

MAGUIRE'S CUNDURANGO.

LE GRAND REGULATEUR DU FOIE ET DU SANG.

BENNE PLANT,

POUR LA DIARRHÉE, LA DYSENTERIE, LE CHOLÉRA, LES MALADIES D'ÉTÉ, LE DÉVOIEMENT, LA DENTITION, GRAND PRÉSERVATIF DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

SARSAPARILLA

TONIC.

TONIQUE INCOMPARABLE, PURIFIE LE SANG ET RENOUVELLE LE SYSTÈME. [illegible]

[illegible]

Cundurango, Benne Plant

— ET DU —

TONIQUE SALSEPAREILLE,

[illegible]

Extrait de Buchu de Maguire,

pour maladies des reins et de la vessie.

Remède de la Rose Blanche contre les HEMORROIDES,

[illegible]

Extrait de Gingembre de la Jamaïque,

[illegible]

Bonbons au Goudron, à la Glycérine, au Whiskey, et Sucre Candi,

pour la consomption et les maladies de poitrine.

ELIXIR ALTERATIF,

[illegible]

Curatif Electrique,

[illegible]

LINIMENT A L'ARNICA

[illegible]

Sirop Expectorateur,

POUR LA TOUX ET LES RHUMES.

[illegible]

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

DESIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riches et ordinaires, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux et Articles de Fantaisie, Candélabres, Rideaux, Etoffes pour meubles, tentures et rideaux et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissiers trouveront un bon choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli, français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage complet et machine à moulure.

Il n'y a pas de vérités fausses avec de bottes [illegible]

De EUGENE E. SOUCHON, [illegible] Bienville et Royale. [illegible]

[illegible] Gnâce Berdon, Propriétaire.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

[illegible]

MARCHANDISES SECHES

POUR DU COMPTANT

[illegible]

G. Jaubert & Co.

CHARTRES.........9

[illegible]

C. H. ZIMMERMANN,

120.........Rue du Canal.........120

Agent pour les célèbres Montres "LONGINES"

[illegible]

La Fleur de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

P. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS,

[illegible]

L'Union Française

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française [illegible]

Président, L. GIRETON.

Avis aux personnes qui ont des propriétés à louer.

Agence de propriétés foncières,
Au No 8 du Commercial Place.

METTANT aussi les services de M. C. E. L. Blanc, qui se chargera spécialement des locations [illegible]

THOS S ELDER,
Au No 8 du Commercial Place.

EXCURSION DU DIMANCHE.

Avantage sans exemple.

Train spécial du Dimanche pour Pass-Christian et Toulmé.

[illegible]

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE, homme ou femme, qui [illegible]

GREGG'S STEAMBOAT SEWING, Machine Depot, 4 Bourgogne, près Canal.

HYVER & CO.

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.

2 MACHINES [illegible]

A Louer,

L'ETABLISSEMENT [illegible]

GEO. B. PITMANN.

A Louer,

UN magasin en briques à trois étages, [illegible]

A Louer,

A la Baie St-Louis, près de l'Avenue [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Avis.

[illegible]

JOHN E. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE D'OR"

BOTTES, SOULIERS

ET BOTTINES.

ERNEST CABAUD

Fabricant de Chaussures à

RUE DAUPHINE No. 80,

[illegible]

PIERRE PAVIA

[illegible]

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans [illegible]

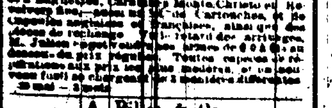

Avis aux amateurs de chasse.

M. JULIEN SAGER prévient le public et amateurs de chasse [illegible]

A. Billet & Co.,

[illegible]

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

Négociants Commissionnaires,

[illegible]

MORRISON & WOODWARD.

[illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

[illegible]

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC.

[illegible]